



DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

# MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

22 rue de l'Hôtel de Ville  
83560 SAINT JULIEN LE MONTAGNIER  
Tél. : 04.94.80.04.78 Fax : 04.94.80.01.05

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

ID : 083-218301133-20241017-2024101709-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt - quatre et le 17 octobre à 18h30,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				CAVALLARO	Sylvie	X			
RUIZ	Arlette	X				THOUROUDE	Alain		X		
CHALLIER	Bruno	X				MURE	Line-Marie		X		A RUIZ
LECLERC	Caroline	X				PAUTE	Sébastien			X	
CHAIX	Jacques	X				BONESSO	Paul		X		M SCHILLINGER
FANGUIAIRE	Sandrine	X			(Arrivée à 19h00)	JOURDAN	Éric	X			
GUEMENE	Françoise	X				GRATTAPAGLIA	Mireille		X		Cyrille HOURS
SCHILLINGER	Martine	X				HOURS	Cyrille	X			
SZYMANSKI	Jean-Pierre	X			(Arrivé à 19h00)	D'HEILLY	William	X			
POURRIERE	Denis	X						14	04	01	

**Conseillers municipaux en exercice : 19**

**Présents : 14**

Absents : 05

**Dont :**

Absents excusés ayant donné **procuration : 03**

Absents excusés sans procuration : 01

Autres absents : 01

**Délibération n° 2024-10-17-09**

**Objet : Autorisation de cession du tractopelle des services techniques**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le tractopelle de la commune qui témoigne de plus de 20 années de service est en très mauvais état et tombe très souvent en panne, ce qui peut nous placer en grande difficulté car cet équipement est essentiel pour les tâches conduites par nos services.

La commune s'est donc engagée dans la recherche de son remplacement.

Nous avons aujourd'hui identifié un nouveau véhicule qui présente tous les critères que nous recherchions en présentant un très bon rapport qualité prix.

La société qui nous cède le nouveau véhicule propose la reprise de notre ancien tractopelle au montant de 10 000 €, ce qui est correcte notamment s'agissant d'une reprise, nous économisant la recherche

très aléatoire d'un acheteur, tâche très complexe au regard de l'état du véhicule.

Nous souhaitons donc donner une suite favorable à cette proposition d'acquisition pour 10 000 € (dix-mille euros).

**LE CONSEIL MUNICIPAL** : Oui l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

**APPROUVE** l'exposé qui précède

**AUTORISE** la cession du tractopelle municipal pour un montant de 10 000 € (dix-mille euros).

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision

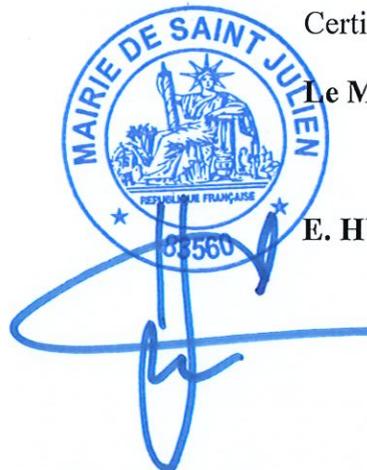
\*\*\*\*\*

**LE VOTE EST :**

**Adoptée à l'unanimité** des conseillers présents ou représentés

Fait et délibéré à Saint Julien, les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire,  
Le Maire,  
**E. HUGOU**



The stamp is circular with the text 'MAIRIE DE SAINT JULIEN' around the top edge and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross. Below the coat of arms, the number '83560' is printed. A large, stylized blue ink signature is written over the stamp.